

Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin



Flash-CSEC 07 08 2020

Information en vue d'une consultation on sur la répartition, entre établissements, des ressources supplémentaires.

**POUR LUTTER CONTRE L'AUGMENTATION DU CHOMAGE ?
UNE SOLUTION : PRECARISER LES PERSONNELS !!**

A LA CGT-FO, NOTRE REVENDICATION :

DES RENFORTS OUI EVIDEMMENT, MAIS EN CDI !

Dans le droit fil de ce que nous avons déjà eu l'opportunité de dire il y a 2 semaines lors de la séance dite de négociation de l'accord qui encadre l'arrivée de ces renforts « covid », nous considérons toujours, et même plus encore, que l'arrivée de renforts ... en CDD ne répond pas aux besoins de l'établissements, des personnels qui le font tourner, des usagers et plus largement de l'ensemble des travailleurs.

Nos revendications qui portent de manière continue la CDIisation des collègues en CDD, contrat pro et contrat d'apprentissage ; demeurent donc inchangées : OUI aux renforts mais en CDI.

Alors voir un tel accord signé et réputé valide grâce à la signature d'une organisation syndicale non représentative à l'échelle de la branche depuis les dernières élections (CFTC), absente du CSEC, + une organisation catégorielle (CFE-CGC) qui s'autorise à précariser des collègues conseillers alors qu'elle se revendique comme catégorielle, ne s'occupant que des cadres, voilà qui ne nous rend pas cet accord plus acceptable, loin s'en faut.

Car concrètement, le taux de précarité va dans les faits, dans la vraie vie, atteindre les 30% sur la filière conseil, celle-là même qui va faire face EN DIRECT aux conséquences de la contre-réforme gouvernementale de feu l'assurance chômage. Sans compter que les bourreaux continuent à détricoter la CCN, se mettant délibérément en contravention totale avec l'esprit et la lettre d'une des meilleures conventions collectives.

Alors :

- Doit-on renoncer aux moyens supplémentaires que le gouvernement entend nous allouer même si ce ne sont *que* des CDD ?
- Doit-on tout accepter à l'ère du Coronaprétexte pour éviter soi-disant de mettre en péril l'avenir de Pôle emploi (mais on nous a servi la même soupe sur la classif, la fusion des régions, la GPEC, si si même la GPEC !!) ?

Comme si cette même précarité n'allait pas être facteur de conditions de travail dégradées, de salaires et promos gelés, d'ASC à la baisse et de mise en concurrence des collègues CDD entre eux dans la course à un hypothétique CDI ?

Pour nous à la CGT-FO, l'équation ne se pose pas dans ces termes !

Nous sommes résolument partisans de la NEGOCIATION ! Or là il n'y avait rien à négocier face à un énième chantage à la régionalisation et à la dénonciation de notre CCN.

A ce jour, personne ne semble connaître à la direction le nombre d'agents qui sera recruté en CDD. On nous parle de 3 vagues de recrutements dont 2 entre début septembre et novembre 2020, de calculs de renforts par établissement sur une base virtuelle de 1 000 CDD, mais bien malin qui peut dire combien de CDD le gouvernement va allouer à Pôle emploi au final, en se gardant bien de nous préciser par qui ils seront effectivement pris en charge budgétairement.

Cerise sur le gâteau, les CDI promis en plus de ces CDD (on parle d'environ 500 CDI pour 5 à 6 000 CDD) ne seraient recrutés que toute fin 2020, option retenue visant à faire de ces CDI une variable d'ajustement des recrutements en CDD !

En oubliant pas qu'à cause de ces accords, il faudra attendre 18 mois minimum pour obtenir un CDI à Pôle emploi à l'issue d'un CDD dont la durée pourra être rallongée au gré des réformes du code du Travail puisque ce seuil de 18 et non plus de 12 mois n'est plus fixé par la CCN. Et on a en mémoire les lois travail et autres ordonnances de ceux-là même qui aujourd'hui promettent ...
comme dit la chanson ... « parole, parole »

**Tolérer moins de droits et plus de précarité,
à la CGT-FO ce n'est pas dans notre ADN et ça ne le sera jamais !**